



Déclaration liminaire FSU-31 pour la FS-SSCT du 27 mars 2025

C'est dans un contexte de restrictions budgétaires et de rigueur, prévoyant la suppression massive de postes à l'occasion d'une carte scolaire sanglante, et donc une importante dégradation des conditions de travail que toutes les collectivités territoriales voient leur budget baissé. Que ce soit la Région, le Département, mais aussi les communes, tous se demandent comment les financer les ATSEM, les AT, le périscolaire, mais aussi et surtout l'entretien, la maintenance et les travaux nécessaires qui devraient pourtant être garantis partout. Réparer et entretenir le bâti contribue à la protection des personnels. Il faut donc maintenir ces budgets. Il en va de la santé et de la sécurité des personnels et des usagers.

Notre gouvernement ne donne de toutes façons pas l'impression de se préoccuper de la santé de ses personnels : il désigne les fonctionnaires comme boucs émissaires d'un déficit dont elles ne sont pas responsables. Ce déficit résulte des choix politiques désastreux d'Emmanuel Macron depuis 2017, avec une répartition des richesses toujours moins équitable. Coupables d'être malades, elles se voient puni-es d'une baisse d'indemnisation du congé maladie ! Personne n'est dupe ! Cela ne fera qu'aggraver la situation, retardant les arrêts, aggravant l'état de santé des agentes et augmentant la précarité des personnels, tout particulièrement celles dont les salaires sont les plus faibles. Nous pensons bien sûr avant tout aux plus précaires d'entre nous, et y voyons une attaque directe contre les agentes, qui, chaque jour, assurent des missions essentielles pour le lien social et la lutte contre les inégalités sociales et territoriales. Les fonctionnaires françaises devront-elles faire la preuve de leur utilité sociale, comme dans d'autres pays, pour espérer un traitement et une rémunération justes ? Cette mesure est aussi une attaque frontale contre un principe fondamental de la sécurité sociale : protéger celles et ceux qui vivent de leur travail contre les pertes de revenus découlant d'une incapacité à travailler en raison de leur santé. La FSU demande la suppression de cette mesure inique ainsi que du jour de carence. C'est à contrario une augmentation des salaires que la FSU revendique pour l'ensemble des agent-es des services publics.

Par ailleurs, l'application à marche forcée du "Choc des savoirs", alors que la ministre elle-même émet des doutes sur l'efficacité des groupes de niveau - certainement a-t-elle lu les avis et préconisations de la FS 31 en la matière - est délétère pour les conditions de travail des personnels. De même que l'instauration de nouveaux logiciels chez les gestionnaires des établissements scolaires ou les infirmières qui ajoutent une incertitude et une exigence

d'adaptabilité allant jusqu'à empêcher le travail des agentes. Que penser des DGH attribuées aux établissements en toute illégalité puisqu'elles présentent des heures fléchées pour les groupes de niveaux en 6^e et 5^e alors que l'arrêt du Conseil d'État les a retoqués ?

Non contente d'attaquer les valeurs de l'École, la réforme Attal entend par ailleurs imposer le dressage des élèves. Dans cette logique de caporalisation, et dans un monde où les régimes autoritaires se multiplient et prennent de plus en plus de place dans les relations internationales, il serait plus urgent de sanctuariser la liberté pédagogique que de mettre au pas les personnels et l'école à coups de 49.3. A cet égard, la labellisation des manuels scolaires est exemplaire. Outre le fait que cette mesure appauvrit et uniformise les supports, elle remet en cause la liberté pédagogique. C'est une attaque sans précédent dans un régime se voulant démocratique !

Il serait bien que Madame la Ministre revienne également sur les réformes des lycées professionnels et notamment le parcours différencié en fin de classe de terminale dont les impacts sur les conditions de travail sont déjà visibles. En effet, cela oblige les enseignantes à boucler leurs programmes en un temps restreint. Elles se demandent aussi comment continuer les cours, préparer les modules du parcours différencié, finaliser les Contrôles en Cours de Formation, préparer les élèves aux épreuves ponctuelles, suivre les élèves en Période de Formation en Milieu Professionnel. Bref, la charge de travail devient vite insurmontable et génère du stress et la perte de sens de leur métier. Le travail empêché n'est pas un outil cohérent de gestion des ressources humaines.

En cette préparation de rentrée 2025, la suppression de classes massives dans le premier degré, la suppression de postes enseignant, infirmier.ère, administratif, les baisses drastiques des DGH dans le 2nd degré génèrent stress et angoisse chez les personnels. Beaucoup continuent à saisir les registres santé et sécurité au travail pour signaler le manque de remplaçant.es dans le premier degré, les classes surchargées dans le 2nd et la surcharge de travail que cela induit. Il n'y a pas non plus de remplacement pour les AESH qui doivent pourvoir aux arrêts de leurs collègues alors qu'elles sont déjà en nombre insuffisant. La mutualisation systématique et abusive de l'accompagnement, pas plus que la mise en place des PIAL n'ont réglé le problème des remplacements. Depuis des mois, des années, les collègues signalent leur impossibilité à mener l'inclusion des élèves telle qu'ils la souhaiteraient. Le nombre de signalements concernant l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers est massif et inquiétant. Ils témoignent de la souffrance que ce manque de moyens entraîne : blessures physiques, souffrance mentale, travail empêché, répercussions sur la vie professionnelle et privée. Ces situations, quand elles entraînent des violences, devraient désormais être immédiatement et automatiquement reconnues comme des accidents de

service pour tous les personnels. Pour les représentantes des personnels de la FSU en F3SCT, attentifs.ves lectrices et lecteurs de ces témoignages ne peuvent que dénoncer ce scandale : combien de temps l'administration peut-elle laisser ses agentes dans une telle souffrance ? Faudra-t-il attendre des drames médiatisés pour que l'Education Nationale s'empare enfin de ce sujet ?

D'autres thématiques émergent de notre analyse des registres : la dégradation des relations des personnels avec les parents d'élèves notamment et l'intrusion de ses derniers dans les écoles et établissements pèse aussi lourdement sur les conditions de travail. De ce point de vue, la mise en place très attendue du programme EVARS doit être accompagnée et les collègues doivent recevoir un soutien sans failles. L'obligation de protection de la part de l'employeur doit être remplie, régulièrement des personnels sont agressés dans l'exercice de leur fonction. Alors que le service public d'Éducation se dégrade, les exigences parentales augmentent : il y a là de nouveau un hiatus auquel l'Education Nationale ne sait répondre, et qui pèse lourd sur le lien social.

En ce qui concerne les AESH, trois ans après la généralisation des PIAL et de l'accompagnement mutualisé, nous avons maintenant suffisamment de recul pour constater que leurs conditions de travail se sont largement dégradées. Et ce ne sont pas les PAS qui y changeront quoi que ce soit.

Comment, après cela, résoudre le problème d'attractivité de notre profession ? L'école du tri social ne peut qu'impacter douloureusement des personnels pris dans des conflits éthiques qui seront sources de risques psycho-sociaux importants. Madame la Ministre a finalement renoncé aux 4 000 suppressions de postes à l'échelle nationale, mais dans notre département, sous couvert de baisse de la démographie scolaire, nous devons quand même rendre des postes alors que la situation est tendue depuis des années et que les collègues n'arrivent plus à compenser les manques de l'institution. Il n'y aura pas d'allègement des effectifs par classe, cela s'apparente à un renoncement pur et simple de la possibilité d'améliorer les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves.

L'École et ses personnels traversent une crise profonde avec une aggravation ces dernières années. La FSU exige toujours l'abrogation du "Choc des savoirs", des réformes des lycées, de parcourup ! En 2025, pour la FSU, il ne doit pas y avoir de suppressions d'emplois mais des créations. Il ne doit pas y avoir de baisse des salaires via les arrêts maladie et le gel du point d'indice mais une augmentation. Face aux attaques en règle contre les femmes, contre le service public d'éducation et ses personnels, et face à la résistible montée des idées d'une extrême-droite désormais à un pas du pouvoir, la FSU continuera de se mobiliser !